



DECISION N° 2023-466

**Sant Jordi 2023 - Marché de prestation de service  
avec l'artiste plasticienne Mme Isabelle Brunel**

Direction de la Culture

Le Maire,

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le conseil municipal ;

Vu les articles L. 2122-23 et L. 2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux adjoints et/ou conseillers municipaux ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 3 juillet 2020 donnant délégation au Maire pour les matières énumérées à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François Dussaubat, Adjoint au Maire, dans le cadre des délégations du conseil municipal au Maire ;

Vu l'article R2122-8 relatif au marché passé sans publicité ni mise en concurrence dans le cadre d'une animation artistique en direction du jeune public ;

Considérant que dans le cadre des festivités liées à la fête Sant Jordi 2023, la Ville de Perpignan souhaite programmer un atelier d'arts plastiques sur le thème de Marcel Proust, le mercredi 19 avril 2023 ;

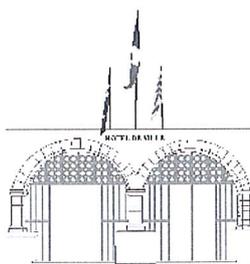
**DÉCIDE**

**Article 1**

La Ville de Perpignan conclut un marché de prestation de services avec l'artiste plasticienne Isabelle Brunel, pour l'animation d'un atelier d'arts plastiques sur le thème de Marcel Proust, le mercredi 19 avril 2023, à la bibliothèque municipale Bernard Nicolau.

**Article 2**

Le présent marché de prestation de services est consenti et accepté à titre onéreux, sur présentation d'une facture, à l'issue de la prestation, pour une somme de 150 € (cent cinquante euros) TTC, non assujetti à la TVA.



### Article 3

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal seront chargés de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du conseil municipal.

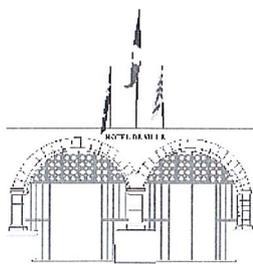
Fait à Perpignan, le **28 AVR. 2023**

ID Télétransmission : **066-216601369-20230428-171649-AU-1-1**

Accusé reçu le : **28 AVR. 2023**

Affiché le : **28 AVR. 2023**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint





La présente note de traçabilité a pour objectif de justifier une dépense engagée hors marché. Elle doit être complétée, datée, signée et jointe au bon de commande, accompagnée du devis retenu.

Direction opérationnelle ou service concerné	DIRECTION DE LA CULTURE
Demandeur (personne en charge du dossier)	MIREILLE VERDAGUER
Date de lancement de la consultation	1/02/2023
Critères de choix	- Spécificité des activités de l'entreprise - Qualité des prestations - Réputation de l'entreprise
Date (et heure si besoin) limite de réception des offres par retour de message	9/02/2023
Code Nomenclature	
Type de Besoin	<input type="checkbox"/> Récurrent ou <input checked="" type="checkbox"/> Ponctuel <input type="checkbox"/> Fournitures ou <input type="checkbox"/> Services ou <input type="checkbox"/> Travaux

**Objet et Contexte de la consultation :**

Mise en place et animation d'un atelier de création de silhouette à base de fil de fer et de papier. Dans le cadre des festivités liées à Sant Jordi 2023 et notamment pour la journée hommage à Marcel Proust.

 **MISE EN CONCURRENCE > DEVIS**

Société et adresses : postale et électronique	Réponses	Montant € HT	Offre retenue

 **NON RECOURS A UNE MISE EN CONCURRENCE à justifier obligatoirement**

Isabelle Brunel, 5 avenue de la Tramontane, 66600 RIVESALTES est un prestataire qui propose une animation extrêmement spécifique (un atelier de création de silhouette à base de fil de fer et de papier). Ce prestataire est sollicité à l'occasion de la journée hommage à Marcel Proust, dans le cadre des festivités liées à Sant Jordi. Ce prestataire, pour cet atelier unique et original, n'a pas d'équivalent dans le département.

**CONCLUSION**

Considérant que les animations spécifiques proposées par Isabelle Brunel restent le critère, de sélection prioritaire, et, qu'au regard de l'article R 2122-8 du Code de la commande publique, la proposition est pertinente tant sur sa nature que sur son prix, il est proposé de retenir la proposition du prestataire « Isabelle BRUNEL » pour un montant de : 150 € TTC (Association non assujettie à la TVA)

**Avez-vous déjà soumissionné avec ce titulaire dans l'année**

NON  OUI > merci de préciser : .....

**Avez-vous déjà consulté pour le même objet dans l'année**

NON  OUI > merci de préciser : .....

PERPIGNAN, LE 28 AVR. 2023

Pour le Maire,  
Par subdélégation  
l'Adjoint

François DUSSAUBAT

Le demandeur	Le Directeur
Date : Le 9/03/2023	Date : 9/03/2023
Nom : VERDAGUER Mireille Qualité : Responsable aux Affaires Catalanes.	Nom : GRANIER-SAËZ Denis Qualité : Directeur de la Culture.



PERPIGNAN, LE 28 AVR. 2023

Pour le Maire,  
Par subdélégation  
l'Adjoint

L'atelier d'Isabelle

Atelier d'arts plastiques tous publics

**Brunel Isabelle**

5 avenue de la Tramontane  
66600 Rivesaltes  
06.75.79.32.13  
latelierdisabelle@hotmail.com

François DUSSAUBAT

SIRET 42411390000015

le 13 février 2023

SIRET :21660136900012  
devis n° 1302235B22  
contact : Yann Proix

**Descriptif :**

Atelier d'arts plastiques dans le cadre de la st Jordi sur le thème de M.Proust.

**Création de Mademoiselle Madeleine**

(création de silhouette à base de fil de fer et de papier; la silhouette symbolise la belle époque et porteuse de parole car le collage papier sera des écrits de M.Proust)

DATE	DÉSIGNATION	ÉTABLISSEMENT	NOMBRE SÉANCE	TARIF
19/04/23	Création de Mlle Madeleine	Tous public	1h30	80,00 euros
	préparation			50,00 euros
	Matériel			20,00 euros
TOTAL non assujetti à la TVA art 293Bdu CGI				150,00 euros

bon pour accord le :

*Attention sans retour du devis signé, l'intervention ne pourra avoir lieu.*

*Après engagement un temps de préparation et un investissement est enclenché de ce fait un dédommagement de 40 euros par séances annulé sera dû en cas d'annulation après signature du devis*

*Cordialement Isabelle Brunel*

signature

PERPIGNAN LA RAYONNANCE  
DIRECTION  
DE LA  
CULTURE  
PERPIGNAN LA RADIANT  
L'Adjoint délégué  
à la Culture  
M. André BONET

GABRIEL COUDON  
Isabelle

Denis Granier-Saëz  
Directeur de la Culture

